

et la Trinité, n'a pas encore formulé de recommandations substantielles après huit mois de délibérations (janvier à juillet 1995). (Il s'est surtout penché sur des moyens positifs et négatifs d'encourager le paiement rapide des contributions et sur des modifications au barème des quotes-parts. Les travaux sont censés reprendre en janvier 1996.) La question du barème des quotes-parts a de nouveau été soulevée à la 50<sup>e</sup> AGNU : de nouvelles recommandations ont été faites pour qu'on en continue l'étude. Il s'ensuit que même si les États membres déplorent la situation catastrophique des finances de l'institution à l'AGNU, une très faible volonté politique a pu être mobilisée pour apporter des correctifs à l'intérieur de l'organisation.

À la 50<sup>e</sup> AGNU, cependant, les retardataires, les États-Unis en particulier, ont été exhortés publiquement par les autres membres à se rattraper. Le ministre français des Affaires étrangères, M. de Charette, a déclaré à l'Assemblée générale qu'il n'était pas acceptable que les États membres montrent aussi peu de respect envers l'Organisation en se soustrayant aux obligations légales auxquelles ils ont librement souscrit. Mais comme l'Administration et le Congrès américains sont embourbés dans une lutte politique interne concernant le financement et le contrôle du déficit, il semble peu probable que l'ONU bénéficie des largesses des États-Unis au cours des prochains mois. D'ailleurs, la position ferme du Congrès consiste à limiter le financement à 25 % du budget global de maintien de la paix pour la prochaine année, bien que la quote-part calculée pour les États-Unis soit de 31,5 %. Voilà pourquoi il y a peu de chances que le casse-tête financier de l'ONU, si réel et habituel soit-il, ne se règle dans les prochaines années. La crise n'est peut-être pas fatale, mais elle est chronique, et sape beaucoup trop d'énergie créatrice et de crédibilité politique. Une foule d'ouvrages ont déjà été écrits sur d'autres modes de financement. Des penseurs et des commissions de haut niveau se portent de plus en plus à la défense de telles propositions. Peu à peu, des pays membres commencent à envisager l'adoption d'un autre mode de financement de l'ONU en guise de solution aux incessantes disputes concernant les arriérés.

#### **Nouveau mode de financement**

Crise financière ou non, la recherche de sources de revenus indépendantes n'est pas particulièrement nouvelle à l'ONU.

*Au lieu d'essayer de ranimer la vieille habitude qui consiste pour chaque gouvernement à décider d'année en année quelle sera sa contribution et à qui les fonds devraient aller, il faudrait disposer de fonds de développement qui soient générés automatiquement sous contrôle international... L'idée d'imposer des taxes internationales (sur la navigation en eaux internationales, les voyages internationaux, les passeports, les télécommunications internationales, la pêche*